

## Isle Vern Salembre : le centre de santé intercommunal à l'étude



Le président Jean-Michel Magne au micro, avec le Dr Richard Lopez, Jessica Siedel (chargée de projet) et Marine Barthélémy, consultante. © Crédit photo : Photo Nicolas Caminel

Ce n'est pas un secret, la désertification médicale inquiète les élus de la Communauté de communes Isle Vern Salembre (CCIVS). C'est pour cela qu'ils ont décidé de faire appel à une association, la [Fabrique des centres de santé](#) (FabCds), pour les accompagner dans la création d'un établissement complémentaire à l'offre médicale actuelle à l'horizon 2022.

Une première réunion de présentation aux maires s'est déroulée mercredi 5 mai à Saint-Aquilin. Le docteur Richard Lopez, président de FabCds, a établi avec eux plusieurs axes de réflexion. En premier lieu, un audit de l'offre actuelle, avec un manque d'environ six à sept médecins. Mais également un constat sur la demande de la population, avec un problème récurrent de mobilité, pour lequel une réflexion est également à envisager. Autre élément important pour la réussite pérenne du futur centre de santé, l'attractivité qu'il engendrera auprès des futurs médecins par le biais d'un dynamisme d'équipe et d'un accompagnement des étudiants en médecine.

### Le patient au cœur du soin

« Enfin, l'offre médicale territoriale ne pourra être réellement efficace auprès des habitants de la Communauté de communes Isle Vern Salembre que si l'on propose une communauté professionnelle de territoire de santé qui organise et garantit l'accès aux soins, explique le docteur Lopez. Il faudra faire les choses ensemble. Le patient doit être placé au cœur du soin avec, pour l'accompagner, une chaîne complète partant de l'aide à domicile aux visites de médecins spécialistes, en passant par l'infirmière et le généraliste. Nous devons nous appuyer sur toutes les forces vives de cette chaîne territoriale. »

Une première rencontre avec l'ensemble des acteurs déjà en place (médecins privés, infirmiers, kinés, pharmaciens mais aussi l'hôpital de Saint-Astier et les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Saint-Astier, Saint-Léon et Neuvic) sera organisée prochainement afin de définir le rôle de chacun dans cette prochaine couverture médicale territoriale.